2

führt

dern Auch

aus-

Ziel einer

Ge-

irfen

sich

e an nickzwar Rolle men ches lier, pfer

Bri-

rage

ber-

erle-

der

asst

llein

die

und

ien,

ten.

rie-

isch

che

des

ach

die

Les membres de la bigue pour la défense de l'hu-manité fixent de leur propre gré le montant de leur coti-sation.

Compte de chèques pos-taux: III. 496.

ADMINISTRATION:

Imprimerie F. RUEDI

Lausanne 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS: Suisse, 3 fr. par an; autres pays, 5 fr. par an.

# La Voix de l'huma

et pour l'organisation de son progrès »

Envoi gratuit des statuts de la ligue et de numéros spécimens de tous ses organes. S'adresser au se-créariat, Lausanne, 3 Ju-melles. Comité suisse de la Ligue: D' Auguste Forel; Albert Locher, G. Müller, conseillers nationaux; A. Suter, président du Conseil communal de Lausanne; p' TSCHUMI, D' MOSER, conseillers d'Etat, Berne; D' R. Broda; Baron F. de Wrangel, Ascona; A. Sessler (Berne), D' A. Huber (Bâle), anciens présidents de tribunaux; p' A. de Quervain, professeur à l'Université de Zurich; F. Rued, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne; E. Rapin, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix; E. Peytrequin, président du conseil d'administration du journal « La Libre Pensée internationale »; H. Hodler, directeur du journal « Esperanto », Genève, etc. Comité de patronage international: A. Naquer, anc. sénateur, Paris; Jean Longuer, député de la Seine; Gustave Hubbard, ancien député de Seine-et-Oise; Ramsay Macdonald, de la Chambre des Communes; Lino Ferriani, procureur-général honoraire, Côme; W. Forrer, président du Bureau international des poids et mesures; Dr. N. af Ursin, ancien vice-président de la Diète finlandaise; Dr de Magalhaes Lima, ancien ministre de l'Instruction publique, Lisbonne, etc.

Président de la Ligue: Dr R. Broda, directeur des « Documents du Progrès ».

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

#### Prière à nos lecteurs.

Lausanne, le 29 décembre 1915.

L'échéance du 31 décembre étant la principale de l'année, nous prions nos abonnés de bien vouoir nous faire parvenir le montant de leur abonnement pour l'année 1916 (3 fr. en Suisse et 5 fr. à l'étranger).

Nos abonnés suisses voudont bien se servir de la formule ci-incluse pour verser cette petite somme en faveur de notre compte III 496, bureau des chèques postaux de Berne (compte de la Ligue pour la Défense de l'Humanité et pour l'organisation de son progrès).

Nos abonnés à l'étranger voudront bien faire parvenir le montant de l'abonnement par mandat postal à l'adresse de notre administrateur, 3, Jumelles, à Lausanne.

Désireux de maintenir notre contact même avec ceux de nos lecteurs qui seraient empêchés par la crise actuelle de verser, en ce moment, le montant de leur abonnement, nous sommes à leur disposition pour continuer gratuitement le service de La Voix de l'Humanité. Mais nous les prions instamment de bien vouloir nous faire part de leur désir d'ajourner le versement de l'abonnement jusqu'après la conclusion de la paix.

Nous adressons la même prière aux nombreuses personnes à qui nous avons fait le service gratuit du journal pendant l'année 1915. Leurs versements nous aideront à supporter nos propres charges financières, alourdies par le fait de la guerre, comme celles de tout le monde,

Leurs marques d'intérêt nous seront d'un pré-

cieux encouragement moral.

Mais si nous ne recevons ni un mandat ni l'avis précité, il ne nous sera malheureusement pas possible de continuer le service de La Voix de guerre ait pris fin.

Une dernière prière. Pour pouvoir étendre la sphère d'action de nos idées, il faut que nous puissions toucher toutes les personnes dont l'esprit est ouvert aux problèmes du droit des gens et dont le cœur bat pour la cause humanitaire. Nous prions donc tous nos lecteurs, tous nos amis, de bien vouloir recommander notre journal à leurs connaissances qui pourraient s'y intéresser. Nous les prions aussi de bien vouloir nous envoyer des listes d'adresses auxquelles nous pourrions faire, gratuitement, un service d'essai pendant quelques semaines.

Merci d'avance!

La rédaction et l'administration de La Voix de l'Humanité.

## L'union douanière austro-allemande

Le Temps du 23 décembre consacre son « premier Paris» au problème de l'union douanière entre l'Allemagne et l'Autriche, et donne une analyse très précise et circonstanciée des prépa-ratifs importants qui ont été faits en cette direcratifs importants qui ont été faits en cette direc-

tion. Il est fort utile que les Alliés commencent à s'occuper de cette grave question dont l'impor- Il conclut au devoir des Alliés d'empêcher par les tance pour l'équilibre européen de l'avenir dépasse de beaucoup tant d'autres questions en litige qu'on exagère volontiers de part et d'autre et pour lesquelles coulent tant de flots de sang.

Quelques écrivains allemands ont demandé, dès le début de la guerre, que l'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche se transformât en un lien politique, intime et perpétuel, pour renforcer la puissance des deux monarchies. Des groupements économiques se sont ajoutés ensuite aux écrivains et ont esquissé les avantages économicontre toutes les compétitions du dehors, où tous les produits repoussés par le boycottage des ennemis d'aujourd'hui et de demain pourraient être écoulés. Des économistes ont expliqué qu'un territoire économique allant de la Baltique à l'Adriatique (et même au delà à l'Egée et au golfe Persique, si on pouvait amener les Bulgares et les Turcs à se joindre au Zollverein nouveau) offrirait de grandes possibilités pour la division du travail industriei, pour la genèse d'importantes entreprises spécialisées dont chacune aurait un immense marché comparable à celui d'Amérique qui a permis l'éclosion d'un capitalisme si raffiné et si fécond.

Des historiens ont démontré qu'une telle unifi cation économique pourrait très bien être le prélude de la genèse d'un organisme politique em brassant les deux empires centraux et peut-être même leurs alliés balkaniques et orientaux. Ils a mené à la fondation de l'Empire allemand.

Dans ces derniers temps, les gouvernements allemand et autrichien paraissent s'être concertés pour les mesures préparatoires visant l'établissement de l'union douanière, avant même que la

Cette évolution est sans aucun doute d'une très grande importance pour les destinées de la nation allemande. Celle-ci y trouvera une certaine compensation pour les énormes sacrifices subis pendant la guerre. L'Autriche-Hongrie obtiendra un bon marché pour l'exportation de ses produits agricoles, dans des années de bonne récolte; ses industries souffriront plutôt de la concurrence allemande, mais l'ensemble du corps na-tional bénéficiera de l'amalgamation à un ensemble mieux organisé, plus propre au progrès économique et social.

Mais ce qui intéresse le Temps dans ce processus, ce n'est naturellement pas l'intérêt des nations allemande et autrichienne. Ce n'est même pas l'intérêt des petites nations, telle que la Suisse et la Hollande qui pourraient être menacées dans leur indépendance économique, voire politique, par le voisinage d'une confédération si puissante<sup>1</sup>).

Le Temps ne s'intéresse (et cela est fort naturel) qu'à la répercussion de ces événements sur les intérêts des Alliés, et trouve, à juste titre, rieuses de paix, il se pourrait que l'orientation

genèse d'un Etat de 120 à 150 millions d'habitants. armes la formation de l'union austro-allemande.

Est-ce nécessaire de lutter contre un processus naturel? N'y a-t-il pas des moyens pour tirer profit d'une évolution en apparence dangereuse?

Examinons brièvement la question.

Pour procéder avec une logique parfaite, pour échafauder des propositions sûres relatives aux problèmes de l'avenir, il faudrait naturellement connaître la donnée principale de cet avenir, l'issue de la guerre. Il n'entre pas dans le cadre ques qui découleraient pour l'Allemagne de la l'issue de la guerre. Il n'entre pas dans le cadre possession d'un grand marché sûr et protégé de cet article de rechercher les preuves pour et contre les différentes hypothèses qui pourront se vérifier. Qu'il nous soit permis de prendre comme point de départ une opinion que nous avons formée après mure observation du cours de la guerre et qui a été souvent exposée et défendue dans ce journal: celle d'une guerre encore longue, se terminant par l'épuisement général et un compromis plus ou moins conforme aux intérêts généraux de l'Europe.

Pour qu'un tel compromis puisse se faire, il importe d'avoir autant d'objets de compensation que possible pour les sacrifices indispensables qu'on demandera à toutes les nations, sacrifices qui s'ajouteront aux pertes stériles de la guerre. Il faudra obliger l'Allemagne à restaurer la liberté de la Belgique, à lui donner des compensations pour la dévastation subie. On demandera des satisfactions pour les désirs bien connus des populations lorraines, françaises de langue et de senont rappelé l'histoire du Zollverein allemand qui timent; on essayera d'en obtenir pour celles de l'Alsace. Il sera fort utile alors de pouvoir dire au peuple allemand qu'il trouvera des compensations dans l'élargissement de sa sphère économique vers le centre de l'Europe, des compensations qui, somme toute, ne coûteront rien aux autres nations si celles-ci s'unissent de la manière qui sera indiquée ci-après.

Des compromis sont toujours mieux garantis contre tout danger de querelles nouvelles (dans l'espèce contre toute guerre nouvelle déclanchée par la revanche ou la rancune) s'ils donnent une certaine satisfaction à tout le monde, si chacun peut se faire l'illusion qu'il n'a pas lutté en vain et qu'il a, en réalité, obtenu l'objet de ses désirs.

Cette possibilité de compensation pourra même permettre une fin plus rapprochée de la guerre. Les hommes d'Etat de l'Allemagne ne se croiront pas, peut-être, obligés envers leur peuple d'obtenir des conquêtes, de prendre des pays d'autrui pour le payer de ses sacrifices. Ils pourront dire que le paiement de ces sacrifices consiste dans la résurrection de l'ancien empire germanique sur des bases nouvelles, que cette conquête intérieure permettra d'abandonner tout désir d'annexion au dehors.

Comme ces désirs de certaines couches influentes du peuple allemand, visant l'annexion de la Belgique, de la Courlande, etc., sont un des principaux obstacles à toutes propositions séque l'équilibre futur de l'Europe souffrirait de la nouvelle des appétits pangermanistes vers des territoires dont les habitants se donneraient volontairement, permît l'ouverture plus rapprochée de négociations de paix, sauvant ainsi un million ou deux de vies humaines.

Reste le danger pour l'équilibre de l'Europe qui résulterait de la création d'une grande Allemagne, qui organiserait au point de vue écono mique, politique et militaire tous les peuples qui sont aujourd'hui ses alliés. La solution de cette question est claire. Il faut que les autres peuples, alliés aujourd'hui pour la guerre contre les em-pires centraux, se réunissent à leur tour dans une confédération permanente; qu'ils mettent en commun leurs forces économiques politiques et militaires

Comment faire? Une confédération semblable à celle de l'Europe centrale, sous la direction d'une seule puissance prépondérante, ne conviendrait évidemment pas aux nations grandes et fières, égales en force, en esprit d'indépendance et en dignité qui ont uni leurs armes et leurs

espérances.

Mais ces nations pourraient se réunir en une confédération d'Etats libres et égaux en droits, qui pourrait même attirer vers elle plusieurs des Etats qui sont restés neutres dans la guerre actuelle. Cette confédération respecterait l'indépen dance intérieure de ses membres mais elle procéderait à l'institution du libre échange économique d'un pays contractant à l'autre, qui créerait tant d'affinités, tant d'intérêts communs et une soli-

darité croissante, économique et sociale. Cette confédération abolirait aussi le droit de guerre entre confédérés et instituerait un système de droit public pour trancher tous les conflits entre les parties contractantes : soit par les déci-sions d'une assemblée fédérale et d'un pouvoir exécutif commun, soit par la voie des tribunaux

Les confédérés mettraient enfin en commun toutes leurs ressources militaires : pour défendre leur patrimoine commun contre toute attaque venant du dehors. Ils posséderaient ainsi un équilibre complet vis-à-vis de la fédération des puissances centrales.

Cette perspective nous paraît tellement féconde en possibilités pour l'avenement d'une supréma-tie du droit sur la force brutale qu'il ne nous reste qu'un regret : Pourquoi les nations libérales de l'occident — France, Angleterre, Italie et Etats Unis d'Amérique — pourquoi ont-elles attendu l'épreuve atroce de cette guerre avant d'instituer entre elles un système d'institutions juridiques Elles ont préconisé aux deux conférences de La Haye l'institution de l'arbitrage obligatoire. C'est entendu. L'Allemagne par son veto a fait échouer ces propositions généreuses, Mais qui donc a empêché la France et l'Angleterre. l'Italie et Etats-Unis de l'Amérique de conclure entre elles des traités d'arbitrage obligatoire, d'instituer des tribunaux permanents, pour trancher tous les conflits qui pourraient surgir, de former une union douanière, de réunir des délégués de leurs parlements nationaux pour créer une législation commune, visant le règlement de tous leurs intérêts communs, d'instituer des autorités communes pour toutes les entreprises communes? La guerre a amplement démontré les dangers résultant du manque de cohésion des puissances alliées. L'Italie n'a pas secondé les Français accourus au secours de la Serbie en détresse. Les Anglais sont venus trop lentement, après trop d'hésitations. On a fini parinstituer un conseil supérieur pour coordonner les efforts. Si on avait procédé plus tôt à la création d'un tel organe commun, si on avait passé outre plus tôt aux préjugés de souveraineté absolue et aux intérêts particuliers, la Serbie n'au rait pas été écrasée. Et si les nations alliées aujourd'hui avaient formé, il y a dix ans, une vaste confédération défensive, unie par des institutions juridiques et résolues à défendre le droit contre toutes les velléités de la force, d'où qu'elle vienne, la guerre n'aurait probablement pas éaleté.

la guerre n'aurait probablement pas éclaté.

Mais mieux vaut un progrès retardé que l'arrêt absolu de l'évolution. La genèse de la vaste confédération germanique au centre de l'Europe obligera les autres nations à faire un progrès dans le sens d'une cohésion plus grande devant laquelle elles auraient peut-être hésité, sans cette

vaut prendre son parti des « processus » inévitables et rechercher l'équilibre, les compensations, voire la suprématie, en s'adonnant soimême à un progrès plus rapide, plus systéma tique, mieux organisé.

La genèse de deux confédérations mondiales opposées l'une à l'autre ne constituerait certainement pas la réalisation de l'idéal pacifiste. Nous aurions préféré la formation d'une seule confédération, embrassant toutes les nations civilisées mais puisque la haine paraît retarder l'éclosion de notre beau rêve, la genèse des deux confédérations peut remédier à quelques maux concrets, hâter la paix et servir d'école pour les réalisa-

tions finales.

### La Ligue pour la paix par la force.

Par G. SPILLER, secrétaire général de l'Union des Sociétés éthiques (Londres).

En Amérique il s'est formé une association assez puissante, la « League to enforce peace », ap-pelée à forcer les portes qui mènent au royaume

D'après le titre, on pourrait même croire que la Ligue dût s'adresser aux différentes puissances pour qu'elles s'unissent contre quiconque trou-blerait la paix.

Mais les buts réels de l'Association ne vont pas si loin. La Ligue ne se propose que de réunir cer-tains Etats, pour qu'ils maintiennent un état de paix entre eux ou pour qu'ils hésitent au moins pour se faire la guerre, avant d'avoir accomplicertaines formalilés. Si un différend entre les membres de la Ligue ne peut être tranché par la voie de négociations, ils s'engageraient à ne se déclarer la guerre que lorsque plusieurs mois se seraient écoulés avant la première notification. Ils s'engageraient aussi à soumettre le diffé

end à un tribunal d'arbitrage, mais resteraient libres d'accepter ou de ne pas accepter le verdict.

En ce qui concerne les litiges qui ne sont pas d'un caractère juridique, ils seraient soumis à une chambre de conciliation, mais les Etats resteraient libres de même de suivre ou de ne pas suivre les recommandations qui leur seraient

Si toutefois un Etat qui s'est affilié à la Ligue attaque un autre membre, sans avoir respecté ces devoirs et ces délais, tous les autres uniraient leurs forces économiques et militaires contre le délinquant.

Le plan prévoit en outre des conférences périodiques entre les puissances signataires pour la codification des règles de droit public.

Il ne me paraît pas, toutefois, que ces stipulations soient pratiques. Leur succès dépend entiè-rement de la possibilité de vérifier d'une manière rapide les responsabilités des Etats relatives à l'ouverture des hostilités. Ce n'est pas toujours facile, et dans la guerre actuelle, par exemple, tous les Etats prétendent que « l'autre a com-

Les six mois de délai entre l'éclosion du conflit et la déclaration de guerre seraient d'ailleurs utilisés avec trop d'avidité pour obscurcir les don nées du problème. L'expérience de la crise actuelle démontre encore comment il devient difficile, en réalité, de connaître la vérité entière.

Il y a encore un autre argument, à mon avis décisif, contre le plan indiqué. Les conflits d'in térêts entre les peuples de la terre sont devenus si fréquents et si importants, les armements sont devenus une chose si complexe, qu'il n'est guère possible de restreindre ceux-ci ju qu'à une certaine limite. Ou bien on est sûr, absolument sûr, de ne pas être attaqué, ou bien il faut tendre toutes les forces et développer toutes les sphères militaires pour être plus fort que les autres.

L'erreur principale du plan consiste dans l'hy-

nécessité qui s'impose. Dire que les alliés s'opposeront par la force à l'union de l'Europe centrale, c'est vouloir lutter contre l'évolution historique. Et quiconque veut lutter contre l'histoire peut aspirer aux honneurs des héros dramatiques qui meurent en luttant avec des forces supérieures, mais il ne peut pas aspirer à la victoire. Mieux

'Nous publions très volontiers cet article de notre collaborateur distingué. Son programme d'avenir était et est le nôtre, malgré la tournure des événements qui malheureusement ne nous paraît pas mener directement à la solution logique de la fédération de tous les Etats. Il paraît que l'humanité sera forcée de passer par des stages intermédiaires dont le danger ne nous échappe point Voir aussi l'article précédent. Mais le but final ne peut être que celui qui est esquissé par M. Spiller.

(N. de la réd.).

pothèse qu'on puisse abolir la guerre d'une manière « successive ».

C'est impossible. Tant que les Etats croiront être menacés dans leur sécurité, soit du côté d'un adversaire isolé, soit même du côté d'une Ligue, telle qu'elle est proposée, ils armeront pour toutes ces contingences. Pour qu'il en soit autre-ment, il faudra créer un vrai parlement interna-tional, de vrais tribunaux pour le règlement des conflits entre Etats. Cet état de droit créera une atmosphère de sécurité et les nations de l'avenir n'aspireront pas plus à un Etat armé, que ne le font aujourd'hui des villes telles que Londres et New-York. Celles-ci ne craignent certainement pas qu'une ville voisine puisse les attaquer. Voilà le modèle de l'avenir.
On a objecté que les peuples ne sont pas préparés à des réformes aussi radicales. Je crois, au contraire qu'ils na demandant pes miser peuples ne sont pas préparés à des réformes aussi radicales.

contraire, qu'ils ne demandent pas mieux que d'avoir une paix durable, à condition, naturelle-ment, que la souveraineté et l'indépendance de leur pays soient respectées. La lutte séculaire entre la France et l'Angleterre a été transformée en entente cordiale, au cours de quelques mois. Un arrangement garantissant la paix générale serait vite accepté par les masses populaires de chaque pays si on pouvait les convaincre de l'éfficacité du moyen proposé.

Unissons donc nos forces pour la vraie solution

du grand problème, c'est-à-dire la création d'ins-titutions législatives et juridiques, appelées à régler tous les intérêts et à trancher tous les conflits qui naissent de la coexistence des peuples.

#### Les femmes et la guerre<sup>1)</sup>

Les femmes ont une grande mission à accomplir; qu'elles n'attendent pas pour se mettre à l'œuvre.

Nous avons foi dans l'action que les femmes exerceront et cette action future est, en cette période inexpiable, notre plus grand espoir. Nous disons avec vous : « Il faut parler, il faut agir». On dit beaucoup, on dit trop : « Il faut attendre, nous reprendrons l'action après la guerre.» Nous poserons une seule question à ceux qui nous demandent, comme un acte de piété patriofique, de nous recueillir dans le silence. « Nous taire? Mais jusqu'à quand? Jusqu'à ce que la France et la Belgique soient délivrées de l'invasion? » Mais si, à ce moment, d'autres pays sont envahis, les femmes de ces nations bles sées pourraient s'autoriser de notre exemple pour refuser à leur tour toute collaboration internationale et la chame des défiances et des rancunes s'enroulera sans fin sur elle-même.

Prenons garde qu'il est dangereux de renoncer, même pour un temps t ès court. S'il n'est pas toujours aisé de continuer combien est-il plus diffic.le de recommencer!...

Les femmes doivent entretenir les idées d'où naîtra une paix équitable.

La paix viendra — chacun l'attend, — mais combien y voient la prolongation de haines qu'ils souhaiteraient éternelles. La haine engendre la haine. Nous voulons une paix sincère, une paix des âmes. Et cet exemple d'universel pardon, il faut que les femmes le donnent malgré leurs douleurs personnelles, à cause de ces douleurs m me. Nous voulons une paix durable, donc une paix fondée sur le droit. Que les femmes s'opposent au rêve brutal d'écraser une nation, rêve dont des économistes aussi éminents que Normann Angell et Charles Gide ont démontré, comme charun sait, l'impossibilité et le danger. Les emmes, qui ne se battent pas n'ont pas droit d exciter au combat. Que leur bon sens, si l'on veut, leur serve à montrer qu'on ne peut pas anéantir une nation. Qu'elles disent des maintenant que la vie reprendra pour la création pacifique, que les relations internationales se renoueront et que les rancunes éternelles renouvelleraient e martyre de ceux qui sont morts pour nous.

1) Voir les premiers passages de cet appel dans notre der nier numéro

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi.